



Débat d'orientation budgétaire 2014

VILLE DE LOOS

Présenté le 17 avril 2014





Loos, le 17 Avril 2014

Madame le Maire donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Selon l'article L. 2312 – 1 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans les communes de plus de 3 500 habitants, le vote du budget est obligatoirement précédé dans les deux mois d'un débat d'orientation budgétaire. Ce moment doit permettre au Conseil Municipal de débattre des orientations générales du budget ainsi que des engagements pluriannuels envisagés. Ce débat ne donne pas lieu à un vote et il n'a pas de caractère décisionnel.

Les objectifs

Le débat d'Orientation Budgétaire (DOB) permet :

- de présenter le contexte économique national et local ;
- d'informer les élus sur la situation financière de la collectivité ;
- de présenter à l'assemblée délibérante les orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affichés dans le budget primitif.

Conseil Municipal du 17 Avril 2014

Limitations rencontrées lors de la réalisation de nos travaux

- Nous n'avons pas pu baser nos travaux d'analyse sur les comptes administratifs 2013. Nos travaux se sont limités à la reprise des informations comptables et financières élaborées par l'équipe municipale sortante.
- Le compte administratif 2013 n'est pas encore approuvé. Nous proposons de reporter le vote du compte administratif 2013, du compte de gestion et de l'affectation du résultat courant mai ou mi-juin lors du vote du budget supplémentaire (BS).
- Le budget primitif sera voté à minima le 30 avril 2014, section fonctionnement pour assurer la continuité du service public et section investissement pour nous laisser le temps d'appréhender la situation. Nous compléterons la section investissement lorsque nous aurons approuvé le compte administratif 2013 et que nous aurons une meilleure vision des finances de la ville. Le budget supplémentaire sera voté avant le 30 juin 2014.

Explications sur la décision de reporter le Compte Administratif 2013

- Permettre à la nouvelle majorité d'analyser sereinement la gestion de l'équipe sortante (le compte administratif 2013 est l'héritage de l'ancienne administration) ;
- Arbitrer les investissements et hiérarchiser les priorités (choix des travaux d'entretien et d'investissement notamment, mise aux normes des ERP, etc...);
- Installer les commissions municipales, la nouvelle équipe d'adjoints et de direction.

Le budget primitif lui sera voté le 30 avril 2014 et étudié en commission finances le 23 avril 2014.

Sommaire

1. Le contexte général de l'année 2014	P.4
2. Le contexte local	P.6
3. La situation financière de la collectivité	P.12
4. Les orientations budgétaires 2014	P.23

Section 1 Le contexte général de l'année 2014

01. Contexte général de l'année 2014

02. Contexte local

03. Situation financière de la collectivité

04. Orientations budgétaires 2014

1. Perspectives économiques
2. Accroissement de l'investissement productif
3. Taux d'intérêts historiquement bas
4. Situation des finances publiques
5. Loi de Finances 2014

1. Contexte général de l'année 2014

1. Perspectives économiques

Six ans après le début de la crise financière et économique, une accélération de la croissance mondiale est attendue en 2014 (1,7 % en 2014 après 0,9 % en 2013).

Cette croissance devrait être plus faible en zone euro (1,1 % en 2014 après un recul du PIB de 0,3% en 2013).

Cette amélioration tient à plusieurs facteurs :

- Les autorités ont décidé de donner plus de temps aux pays pour réduire leurs déficits publics, allégeant ainsi les pressions négatives sur la croissance ;
- La banque Centrale Européenne a continué à prendre des mesures pour tenter d'assouplir les conditions monétaires : baisse des taux, engagement à les maintenir faibles pendant longtemps, possibilité d'un nouveau prêt à long terme pour les banques...

Cela sera cependant insuffisant pour effacer les séquelles de la crise. Certes les craintes d'éclatement de la zone euro se sont dissipées et la crise des dettes souveraines semblent s'éloigner, mais l'activité reste dégradée, les dettes privées et publiques ne se sont pas réduites et le chômage de masse perdure.

2. Accroissement de l'investissement productif

2013 : ralentissement prolongé (-2,2 % contre -2,1% en 2012)

2014 : Le rebond de l'activité économique en 2014 serait favorisé par l'amélioration de la situation économique mondiale, et notamment de celle de la zone euro. La reprise s'annonce néanmoins laborieuse au premier trimestre 2014 mais souligne une perspective de reprise des investissements (entre 0,5% à 1,5%).

3. Taux d'intérêts historiquement bas

- Taux de la Banque Centrale Européenne : 0,25%

4. Situation des finances publiques

• Baisse du déficit public

- 2013 : 4,1% du PIB contre 4,8 % en 2012
- 2014 : prévision à 3,6 % dans la Loi de Finances

• Dette publique

- 2013 : 93,4% du PIB contre 90,2% en 2012
- 2014 : devrait atteindre 95,1%

5. Loi de Finances 2014

La Loi de Finances pour 2014 prévoit que le rétablissement des comptes publics repose à hauteur de 80 % sur la maîtrise de la dépense, soit une recherche d'économie de 15 milliards d'euros.

La Loi de Finances est construite sur une hypothèse de croissance de 0,9% après +0,1% en 2013. L'inflation anticipée resterait modérée : 1,3% contre 0,9% en 2013.

Les collectivités locales sont plus que jamais associées à cet effort. La Loi de Finances 2014 met ainsi en œuvre les dispositions prévues par le Pacte de confiance et de responsabilité du 16 juillet 2013. Les dotations diminueront de 1,5 milliards d'euros en 2014 et 2015. Cette réduction inédite portera sur la dotation globale de fonctionnement en repli de 3,3 % en 2014. A l'issue d'une phase de concertation et de dialogue au sein du Comité de Finances Locales, un scénario de répartition de la baisse a été établi, selon des critères objectifs et rationnels fondés sur les recettes totales ou les ressources réelles de fonctionnement.

Le Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) poursuit sa montée en charge passant de 360 millions en 2013 à 570 millions en 2014 soit plus de 210 millions d'euros. Le critère de revenu par habitant, qui dorénavant considéré comme le plus représentatif des charges de collectivités est renforcé. Dans ce cadre, la ville de Loos a bénéficié d'un versement de 166 794 €.

Section 2 Contexte local

01. Contexte général de l'année 2014

02. Contexte local

03. Situation financière de la collectivité

04. Orientations budgétaires 2014

1. Situation économique des loossois
2. Données générales des ratios financiers de la ville de Loos
3. Commentaires des principaux ratios financiers de la ville de Loos
4. L'évolution du fonds de péréquation et l'impact au niveau local
5. Augmentation constante de la DGF "globale" jusqu'en 2013
(première diminution de la DGF à compter de 2014)

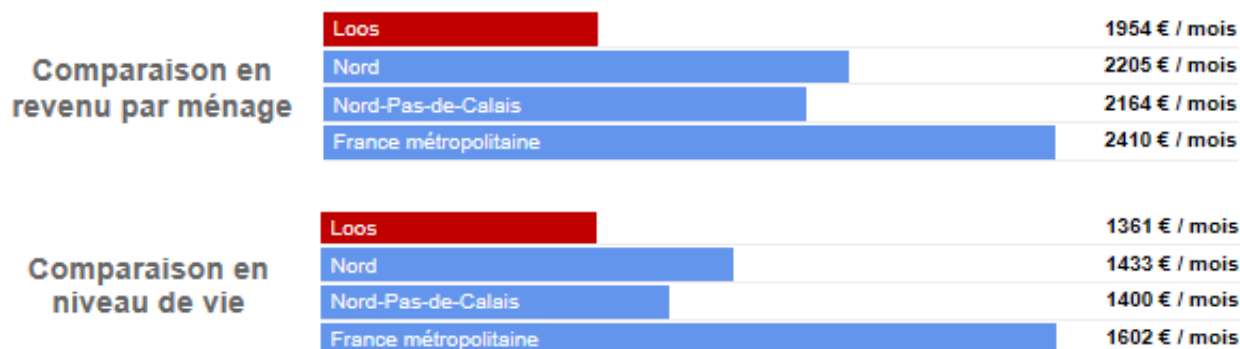
2. Le contexte local

2.1. Situation économique des loossois

Bien que cela soit connu, nous pouvons rappeler que la population de Loos est une population modeste avec un revenu net par ménage de 1954 €/mois par rapport à un revenu moyen par ménage de la strate de 2 410 €/mois (données issues de l'INSEE (2011))

Ainsi, le revenu moyen par ménage loossois se situe à un niveau inférieur de 18,92 % par rapport à la strate.

Comparaison avec le département, la région et France entière



2.Le contexte local

2.2 Données générales des ratios financiers de la ville de Loos

Evolution des données générales en Euros	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Moyennes nationales de la strate
Dépenses réelles de fonctionnement/population	839	873	868	887	887	942	992	1 253
Produits des impositions directes/population	314	332	342	366	379	388	407	585
Recettes réelles de fonctionnement/population	944	989	982	1 024	1 057	1 072	1 134	1 491
Dépenses d'équipement brut/population	235	96	97	158	130	110	145	334
Encours de la dette/population	942	896	828	793	735	689	636	1 063
Dotation globale de fonctionnement/population	298	309	316	327	337	343	351	284
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	56.61 %	55.97 %	57.00 %	57.21 %	57.33 %	57.16 %	55.68 %	56,9%
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	174.07 %	171.48 %	170.72 %	135.51 %	136.92 %	134.86 %	136,26%	99,8%
Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en	93.87 %	93.01 %	93.29 %	91.41 %	88.34 %	92.09 %	91.56 %	91,0%
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	24.85 %	9.72 %	9.86 %	15.45 %	12.33 %	10.25 %	12.77 %	22,4%
Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	99.78 %	90.62 %	84.25 %	77.42 %	69.51 %	64.32 %	56.08 %	71,3%

2. Le contexte local

2.3 Commentaires des principaux ratios financiers de la ville de Loos

Evolution des données générales en Euros	2011	2012	2013	Moyennes nationales de la strate
Dépenses réelles de fonctionnement/population	887	942	992	1 253
Produits des impositions directes/population	379	388	407	585
Recettes réelles de fonctionnement/population	1 057	1 072	1 134	1 491
Dépenses d'équipement brut/population	130	110	145	334
Encours de la dette/population	735	689	636	1 063
Dotation globale de fonctionnement/population	337	343	351	284
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	57.33 %	57.16 %	55.68 %	56,9%
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	136.92 %	134.86 %	136,26%	99,8%
Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en	88.34 %	92.09 %	91.56 %	91,0%
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	12.33 %	10.25 %	12.77 %	22,4%
Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	69.51 %	64.32 %	56.08 %	71,3%

Les DRF sont inférieures de 21% par rapport à la moyenne nationale de la strate directement liée à l'insuffisance réelle de recettes de fonctionnement par habitant.

Il est également observé que **les dépenses d'équipement brutes sont aujourd'hui de 10 % inférieures à la moyenne nationale.**

La ville de Loos possède une richesse fiscale faible (produit des impositions directes **30% inférieur** aux moyennes nationales en raison de la faiblesse des bases fiscales) même si cette dernière progresse depuis ces dernières années en raison des nouvelles constructions : 407 €/habitant contre 388 €/habitant en 2012 (+4,89 %).

De ce fait, les taux relativement importants par rapport aux taux nationaux entraînent une pression fiscale élevée (coefficient de mobilisation du potentiel fiscal de 37% supérieur à la moyenne).

Taux de taxe d'habitation à Loos en 2013 = 31,22%, contre un taux moyen national de taxe d'habitation de 23,88% et un taux départemental de 37,68 % et 32,26 % pour les communes de même strate de la métropole lilloise.

Ceci influe sur le niveau de nos recettes réelles de fonctionnement par habitant qui sont inférieures de 24% par rapport aux moyennes nationales.

Il est constaté des dotations globales de fonctionnement supérieures de 24% par rapport aux moyennes nationales.

L'encours de la dette sur les recettes réelles de fonctionnement s'établit à 56,06% contre 71,30% au niveau de la strate (aucun emprunt depuis 2008).

Néanmoins, ceci est contre balancé par le fait que les emprunts toxiques de la ville génèrent depuis deux ans environ entre 820 à 850 K€ d'intérêts supplémentaires à payer, qui pour le moment ne sont certes que provisionnés mais ne peuvent participer en l'état au développement pour la ville.

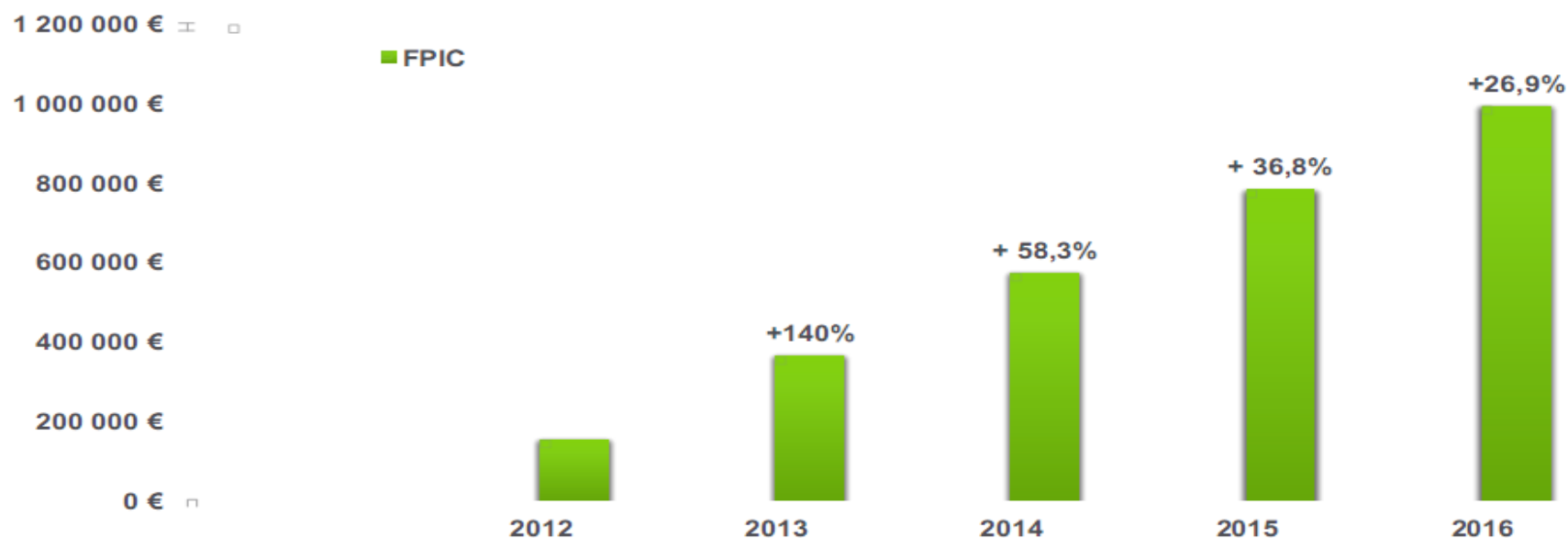
2. Le contexte local

2.4 L'évolution du fonds de péréquation (FPIC : Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales) et l'impact au niveau local

- **Montant national 2014 : 570 M€ soit +210 M€**
- **Impact sur la ville : 166 800 € en 2013 contre 53 700 € soit 32% d'augmentation**

Une montée en puissance qui se poursuit

Croissance des fonds définie par les LFI (en milliers d'€)



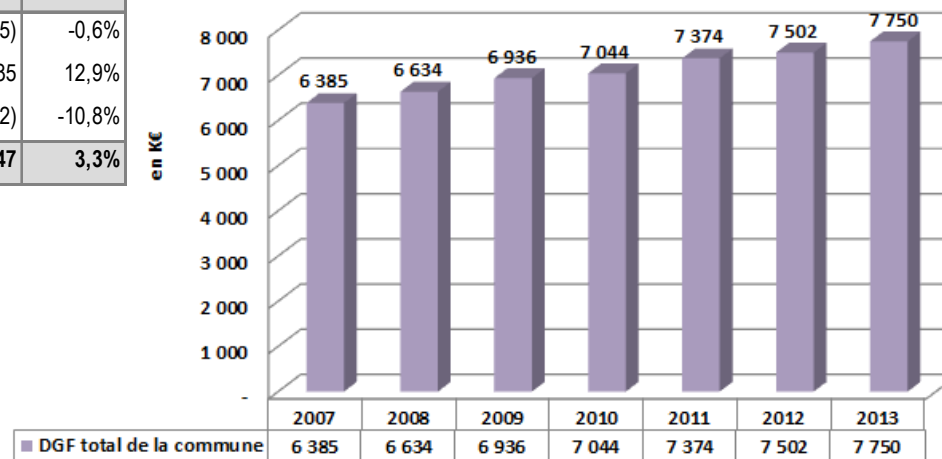
Pour rappel : le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées (pour approfondir l'effort entrepris en faveur de la péréquation au sein du secteur communal et pour accompagner la réforme fiscale en prélevant les ressources des collectivités disposant des ressources les plus dynamiques suite à la suppression de la taxe professionnelle).

2. Le contexte local

2.5 Augmentation constante de la DGF "globale" jusqu'en 2013

En K€	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	var. n/n-1 en K€	var. n/n-1 en %
Dotation forfaitaire des communes	4 234	4 280	4 325	4 248	4 284	4 334	4 309	(25)	-0,6%
Dotation de solidarité urbaine	1 558	1 753	2 011	2 220	2 445	2 588	2 922	335	12,9%
Dotation nationale de péréquation	593	602	599	576	645	581	518	(62)	-10,8%
DGF total de la commune	6 385	6 634	6 936	7 044	7 374	7 502	7 750	247	3,3%
Evolution annuelle en K€		249	302	108	330	128	247		
Evolution annuelle en %		3,9%	4,5%	1,6%	4,7%	1,7%	3,3%		

Variation annuelle de la dotation globale de fonctionnement de la commune (DGF)



La ville de Loos enregistre au fil des années une progression constante de sa dotation globale de fonctionnement (DGF). La ville a perçu une DGF de 7 750 K€ soit une hausse de 247 K€ de ressources au titre de l'exercice 2013 (+3,3 %).

Le montant de la Dotation Forfaitaire de Fonctionnement 2014 est de 4 046 617 € contre 4 309 148 € soit une baisse de 6% (-262,5 K€).

Le montant de la Dotation de Solidarité Urbaine 2014 est de 3 091 002 € contre 2 922 318 € soit une augmentation de 5,7% (+168,7 K€).

Observation importante :
 Sous réserve de vérification, la Dotation Générale de Fonctionnement diminue pour la première fois à compter de 2014 passant ainsi de 7 750 K€ à 7 656 K€ soit -1,2 %.



Projection en K€	2013	2014	var. n/n-1 en K€	var. n/n-1 en %	Observations
Dotation forfaitaire des communes	4 309	4 047	(263)	-6,1%	Montant 2014 confirmé
Dotation de solidarité urbaine	2 922	3 091	169	5,8%	Montant 2014 confirmé
Dotation nationale de péréquation	518	518	(56)	-10,8%	Montant estimé
DGF total de la commune	7 750	7 656	(94)	-1,2%	

Section 3 Situation financière de la collectivité

01. Contexte général de l'année 2014

02. Contexte local

03. Situation financière de la collectivité

04. Orientations budgétaires 2014

1. Rétrospective 2008 - 2013

2. Présentation générale du CA 2013

3. Les principaux investissements 2013

4. Caractéristiques générales de la dette au 31/12/2013

3. Situation financière de la collectivité

3.1. Rétrospective 2008 - 2013

Recettes de fonctionnement

Recettes (en €)	2008	2009	2010	2011	2012	2013	var. n/n-1 en K€	var. n/n-1 en %
Total des recettes réelles de fonctionnement	21 201 040	21 548 552	22 069 864	23 110 106	23 428 813	25 038 180	1 609 367	6,87%
Evolution annuelle en €	949 784	347 512	521 312	1 040 242	318 707	1 609 367		
Evolution annuelle en %	4,69%	1,64%	2,42%	4,71%	1,38%	6,87%		

Dépenses de fonctionnement

Dépenses (en €)	2008	2009	2010	2011	2012	2013	var. n/n-1 en K€	var. n/n-1 en %
Total des dépenses réelles de fonctionnement	18 723 413	19 044 672	19 105 894	19 392 558	20 579 313	21 897 032	1 317 719	6,40%
Evolution annuelle en €	728 753	321 259	61 222	286 664	1 186 755	1 317 719		
Evolution annuelle en %	4,05%	1,72%	0,32%	1,50%	6,12%	6,40%		

Nous pouvons observer une progression constante de nos recettes (+6,87% entre 2012 et 2013) notamment grâce à :

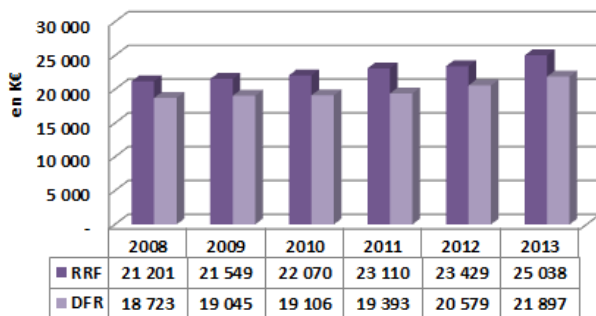
- la progression de nos produits fiscaux liée aux nouvelles constructions (516 000 €) ;
- l'augmentation du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC : +113 000 €) et de la dotation de solidarité urbaine (DSU : +334 600 €)
- à l'excédent de la régie municipale de l'électricité (+ 23,70 % soit 700 K€ contre 565,9 K€ en 2012).

Observation importante :

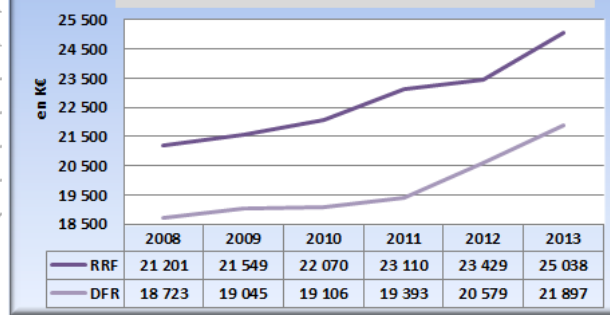
Les excédents de la RME vont probablement diminuer sensiblement dans les années à venir, la RME se trouvant dans la nécessité d'investir après des années de grandes générosités à l'égard de la commune.

Contrairement à ce qui a été annoncé et promis lors de la précédente mandature les charges de fonctionnement n'ont pas été diminuées, ni même stabilisées, elles ont bel et bien été en progression constante.

Variation annuelle des recettes réelles et des dépenses réelles de fonctionnement (en K€)



Variation annuelle des recettes réelles et des dépenses réelles de fonctionnement (en K€)



3. Situation financière de la collectivité

3.1. Rétrospective 2008 - 2013

Sur les charges de personnel

Nature (en €)	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Charges de personnel et frais assimilés (chap 012)	10 479 232	10 854 958	10 929 981	11 118 642	11 763 910	12 192 955
Variation n/n-1 (en €)		375 726	75 023	188 661	645 268	429 045
Evolution en %	2,88 %	3,59%	0,69%	1,73%	5,80%	3,65%

Détail de l'évolution de la rémunération brute de 2010 à 2013

Nature (en K€)	2010	2011	2012	2013	var. n/n-1 en K€	var. n/n-1 en %
Personnel titulaire - rémunération principale	5 044	5 088	5 647	6 293	646	11,43%
Personnel titulaire - nb supplément famille	207	208	218	238	21	9,47%
Personnel titulaire - autres indemnités	879	902	994	1 129	135	13,56%
Personnel non titulaire - rémunération	1 387	1 446	1 237	738	(499)	-40,33%
Autres indemnités	64	56	36	28	(8)	-21,31%
Autres emplois d'insertion	44	52	39	33	(6)	-15,83%
Rémunérations brutes	7 625	7 753	8 171	8 460	288	3,53%
Evolution annuelle en K€		128	418	288		
Evolution annuelle en %		1,7%	5,4%	3,5%		

Détail de l'évolution des charges sociales et frais assimilés de 2010 à 2013

Nature (en K€)	2010	2011	2012	2013	var. n/n-1 en K€	var. n/n-1 en %
Charges sociales	2 983	3 028	3 247	3 374	128	3,93%
Autres frais assimilés	322	338	346	359	13	3,72%
Charges sociales et frais liés	3 305	3 366	3 592	3 733	141	3,91%
Evolution annuelle en K€		60	227	141		
Evolution annuelle en %		1,83%	6,74%	3,91%		

Les charges de personnel ressortent à 12 192 K€ au 31 décembre 2013 contre 11 763 K€ au 31 décembre 2012 (+3,65 %)

- La part de la rémunération brute de personnel a augmenté de 9,12 % entre 2011 et 2013. L'évolution moyenne annuelle sur 2 ans est de 4,56 % ;
- L'augmentation des charges sociales et assimilées évoluent corrélativement dans la même proportion que la masse salariale brute (10,92 % sur 2 ans soit 5,46 % en moyenne par an).

L'augmentation des charges de personnel sur l'exercice 2013 peut s'expliquer principalement à partir des éléments suivants :

- L'impact des stagiairisations : 175 000 €
- Les évolutions d'échelon : 40 000 €
- L'augmentation du SMIC : 15 000 €
- L'augmentation des cotisations retraite suite à l'augmentation des taux (+ 1,45%) : 100 000 €
- Prime d'installation suite à titularisation : 100 000 €

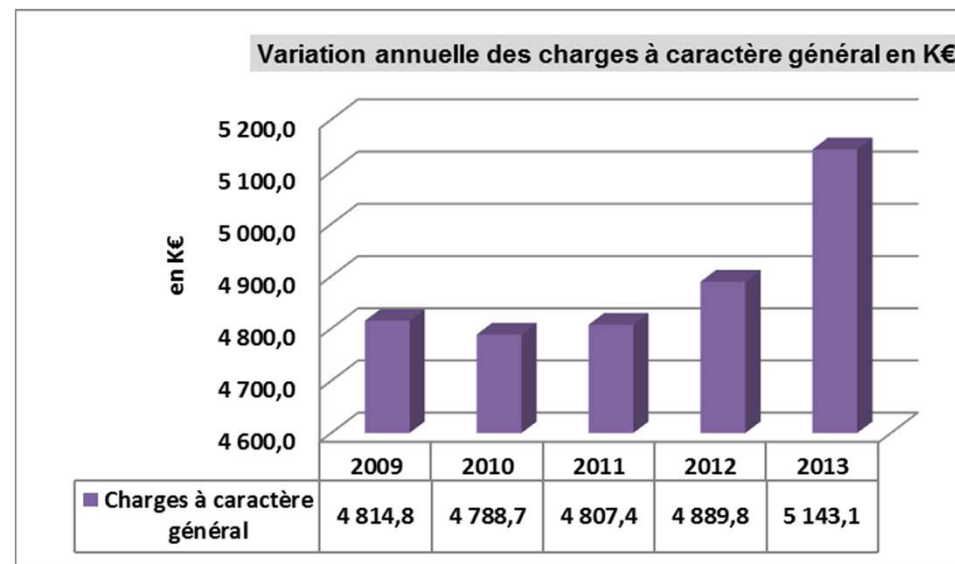


3. Situation financière de la collectivité

3.1. Rétrospective 2009 - 2013

Sur les charges à caractère général

Nature (en K€)	2009	2010	2011	2012	2013	var. n/n-1	
						en K€	en %
Achats de prestations de services	157,9	154,9	142,8	201,0	211,3	10	5,09%
Achats non stockés de fournitures diverses	790,7	795,2	802,6	830,1	833,1	3	0,36%
Achats non stockés de combustibles	392,8	420,9	394,4	438,7	532,9	94	21,46%
Achats non stockés de carburants	44,0	49,8	58,7	60,2	52,5	(8)	-12,74%
Achats non stockés d'alimentation	651,1	649,1	650,5	687,4	730,4	43	6,26%
Achats non stockés fournitures d'entretien	51,0	51,7	53,0	56,9	73,1	16	28,32%
Achats non stockés fournitures de petit équipés	297,8	313,8	305,2	365,9	335,7	(30)	-8,26%
Achats non stockés vêtements de travail	33,8	37,0	37,9	28,1	37,7	10	34,28%
Achats non stockés fournitures administratives	226,0	251,9	249,5	261,2	291,6	30	11,63%
Achats non stockés fournitures de livres - disques	37,6	35,3	31,0	31,2	30,0	(1)	-3,66%
Achats non stockés fournitures scolaires	50,7	52,3	50,9	52,2	53,8	2	3,12%
Achats non stockés d'autres matières	78,2	72,3	76,0	62,9	112,5	50	78,74%
Contrats de prestations de services	14,8	11,6	6,0	7,8	4,9	(3)	-37,55%
Locations immobilières	20,5	6,0	6,1	4,6	2,2	(2)	-52,04%
Locations mobilières	99,4	113,6	110,6	112,1	125,2	13	11,64%
Charges locatives	3,6	3,8	5,8	4,8	2,7	(2)	-44,32%
Entretiens et réparations	708,5	671,4	781,5	650,8	566,5	(84)	-12,96%
Maintenances	117,5	181,6	86,8	82,2	107,5	25	30,76%
Primes d'assurance	83,6	81,9	72,0	65,7	69,2	3	5,22%
Services extérieurs - études et recherches	28,1	15,5	7,0	18,6	4,7	(14)	-74,98%
Services extérieurs - divers - documentations	32,2	31,8	22,6	22,4	23,4	1	4,61%
Services extérieurs - divers - versement	17,5	21,2	10,5	26,7	34,0	7	27,22%
Services extérieurs - autres frais	63,8	35,0	64,6	84,3	53,3	(31)	-36,73%
Honoraires d'intermédiaires	33,5	33,9	97,9	58,6	86,8	28	48,00%
Publicités - relations publiques	324,9	259,9	253,0	257,8	291,3	33	12,99%
Transports - transports collectifs	98,0	96,3	98,5	96,4	108,5	12	12,63%
Déplacements - missions	1,8	1,9	2,8	4,6	4,8	0	3,14%
Frais d'affranchissements	45,4	62,9	65,0	65,0	69,2	4	6,50%
Frais de télécommunications	129,2	131,4	130,3	125,5	122,5	(3)	-2,42%
Divers	96,6	53,5	52,7	55,4	99,7	44	79,93%
Autres personnels extérieurs	60,7	61,3	57,5	53,9	46,0	(8)	-14,56%
Total charges externes	4 790,8	4 758,9	4 783,5	4 873,1	5 116,7	243,5	5,0%
Autres charges du chapitre 011	24,1	29,8	24,0	16,7	26,5	9,7	58,3%
Sous-total charges à caractère général (011)	4 814,8	4 788,7	4 807,4	4 889,8	5 143,1	253,3	5,2%
Evolution annuelle en K€		(26,1)	18,7	82,4	253,3		
Evolution annuelle en %		(0,5)%	0,4%	1,7%	5,2%		



Les charges à caractère général (chapitre 011) ont augmenté de 6,85 % entre 2009 et 2013. L'évolution moyenne sur quatre ans est de 1,70 %.

Par contre sur l'exercice 2013, les charges à caractère général ont augmenté de +5,2% (253 K€) par rapport à 2012. La hausse des charges à caractère général résulte essentiellement par :

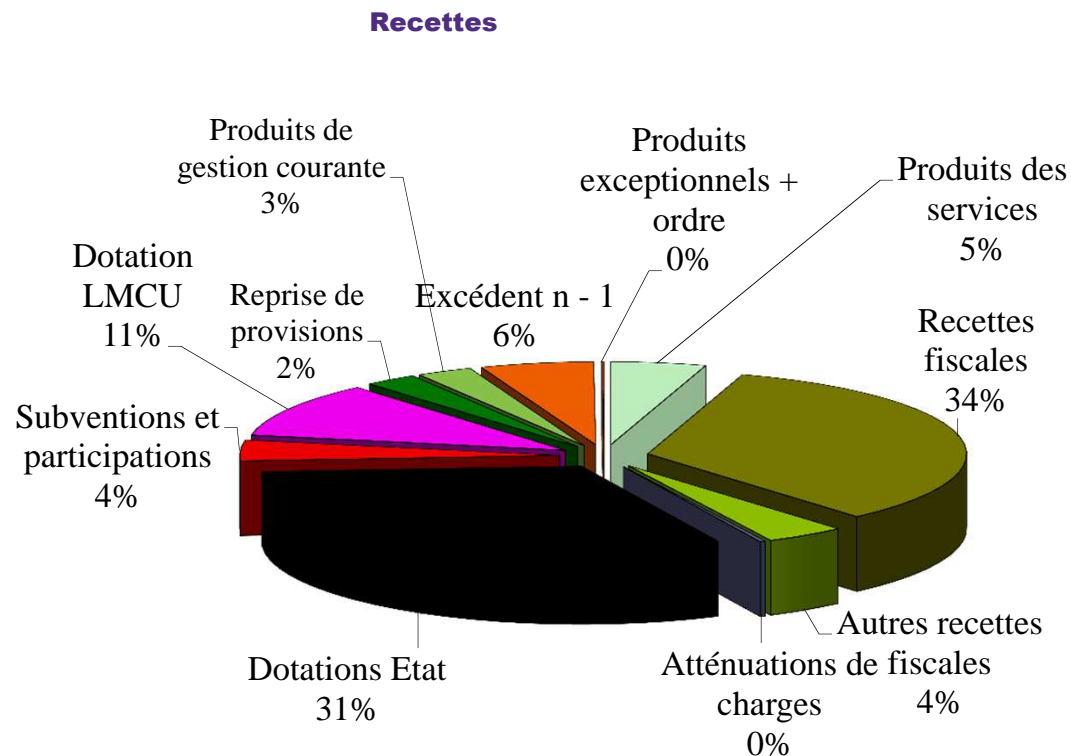
- l'augmentation de la consommation des fluides : + 21,5% (+95 K€) ;
- la hausse de l'alimentation : + 6,26 % (+43 K€), liée à la progression des effectifs scolaires (10 000 couverts en plus) et davantage de personnes âgées pouvant bénéficier des prestations repas à domicile ou au foyer logement ;
- la décision de la majorité sortante d'accentuer les dépenses de publicités et relations publiques (+33 K€ soit +13 %) et des coûts liés à différentes procédures en contentieuse (+28 K€ du poste honoraire soit 48 %).

Il est à souligner que d'autres postes sont également en forte progression (fournitures administratives : +11,63 % (30 K€) ; espaces verts : +79,16 % (50 K€)...

3.Situation financière de la collectivité

3.2 Présentation générale du ca 2013 : les recettes de fonctionnement

Produits des services	1 278 713,13
Recettes fiscales	8 985 000,00
Autres recettes fiscales	1 073 875,97
Atténuations de charges	73 575,09
Dotations Etat	8 236 000,00
Subventions et participations	1 065 561,56
Dotation LMCU	2 851 000,00
Reprise de provisions	703 821,24
Produits de gestion courante	748 366,99
Excédent n - 1	1 521 920,06
Produits exceptionnels + ordre	28 752,30
Recettes	26 566 586,34
Excédent de fonctionnement	3 427 488,57



Principales subventions reçues en 2013 :

Nature (en €)	Montant	Observations
Subvention CUCS :	74 636	aide aux victimes, bibliothèque HM, participation aux activités sportives
Participation CAF	614 000	pour la crèche et le contrat enfance
Attribution du fonds départemental	284 030	pour la péréquation de la taxe professionnelle
Autres subventions	92 829	diverses subventions et autres participations
Total des subventions et participations	1 065 495	

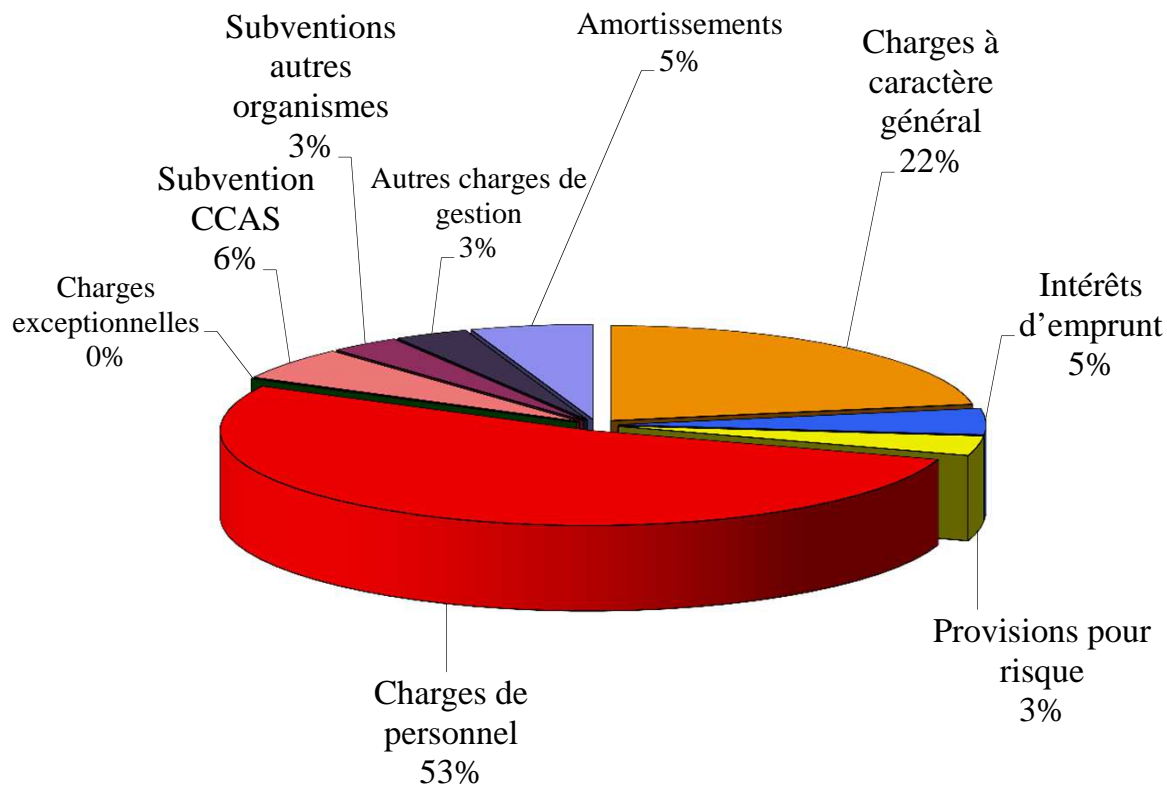
3.Situation financière de la collectivité

3.2 Présentation générale du ca 2013 : les dépenses de fonctionnement

	2013
Charges à caractère général	5 143 110,29
Intérêts d'emprunt	1 029 222,03
Provisions pour risque	762 834,27
Charges de personnel	12 192 954,60
Charges exceptionnelles	9 997,36
Subvention CCAS	1 290 700,00
Subventions autres organismes	715 066,00
Autres charges de gestion	753 147,16
Amortissements	1 242 066,06
Dépenses	23 139 097,77

Dépenses hors emprunt

22 109 875,74



3. Situation financière de la collectivité

3.2 Présentation générale du ca 2013 : les recettes d'investissement

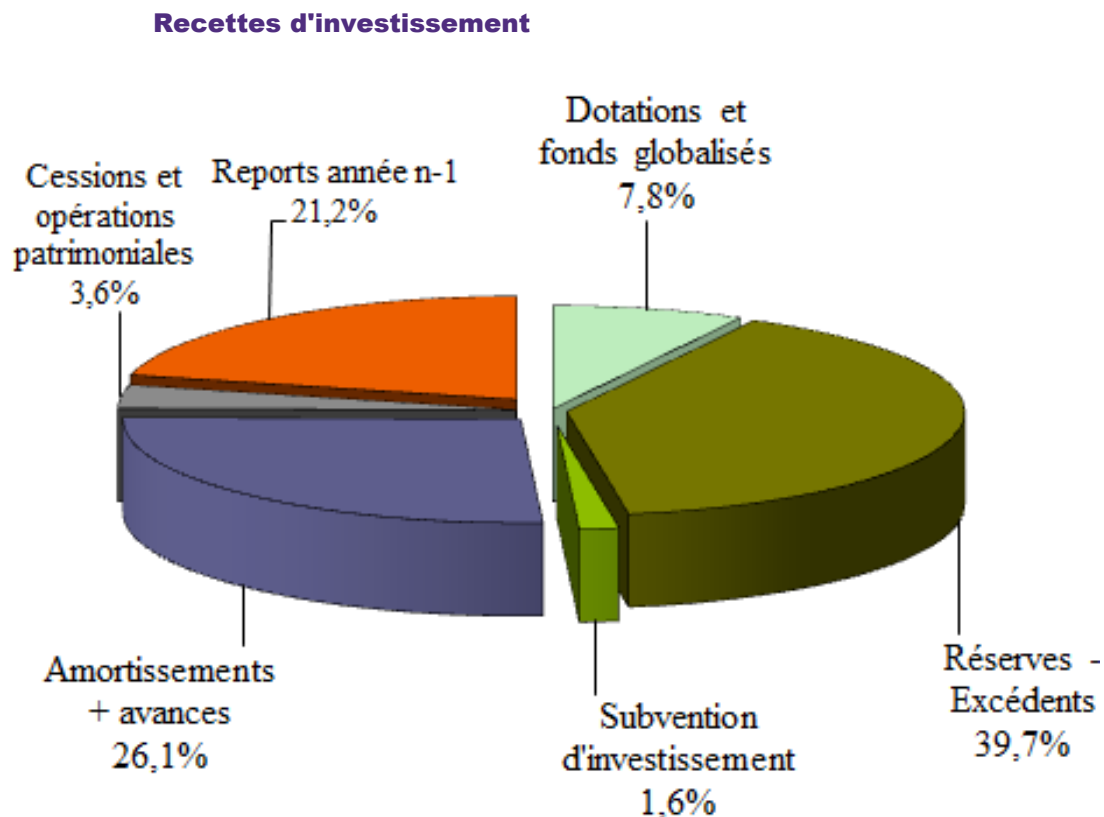
	2013
Dotations et fonds globalisés	370 141,38
Excédent de fonctionnement capitalisé	1 879 531,44
Subvention d'investissement	75 571,90
Amortissements + avances	1 235 555,54
Cessions et opérations patrimoniales	172 143,99
Excédent d'investissement reporté	1 001 703,72
Recettes	4 734 647,97

On observe dans l'analyse rapide de la section recettes d'investissement par rapport au budget 2013 prévu un niveau nettement inférieur des recettes obtenues (écart de 2 269,3 K€ soit 38,02 %).

Les deux éléments majeurs conduisant à une telle différence sont :

- un emprunt de 1 175 K€ non contracté à ce jour (2 193 K€ de dépenses d'investissement restant à réaliser par rapport à ce qui était prévu en 2013...);
- la non réalisation du virement d'une partie de la section de fonctionnement à hauteur de 780 K€.

La situation de la non contraction de l'emprunt initialement prévu risque de limiter les choix des nouveaux programmes d'investissements au titre du budget 2014 et peut éventuellement conduire à une gestion de trésorerie extrêmement tendue sur l'exercice 2014. Il conviendra donc d'être vigilant et d'opérer rapidement à une analyse plus approfondie de la situation de trésorerie prévisionnelle à court terme.



3.Situation financière de la collectivité

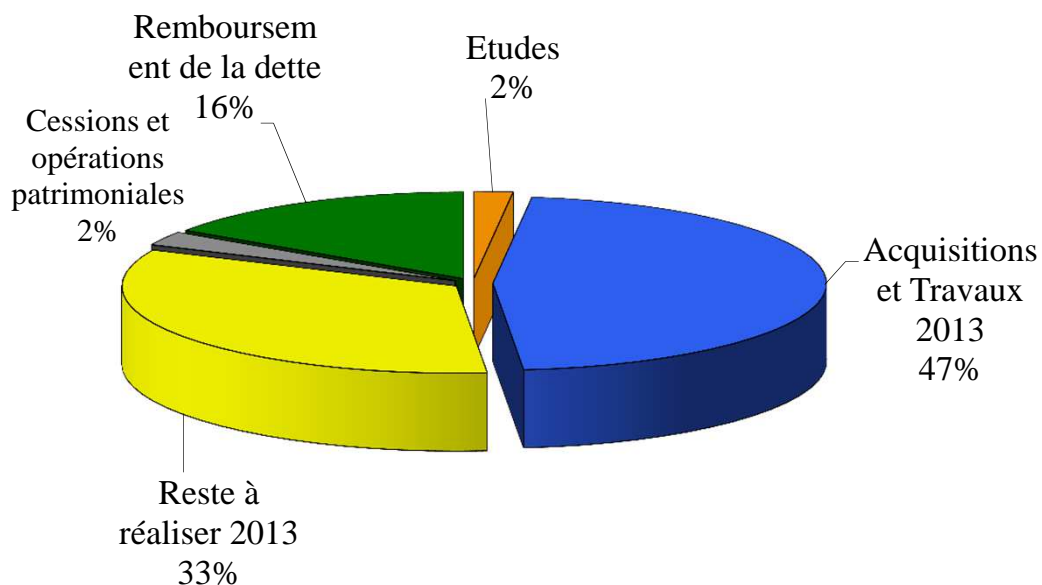
3.2 Présentation générale du ca 2013 : les dépenses d'investissement

2013	
Etudes	123 287,29
Acquisitions et Travaux 2013	3 073 835,20
Reste à réaliser 2013	2 193 873,38
Cessions et opérations patrimoniales	169 835,99
Remboursement de la dette	1 026 713,02
Dépenses	6 587 544,88
Besoin de financement 2013	1 852 896,91

Etat des principales dépenses reportées en 2013 :

Nature (en €)	Reste à réaliser	en %
Définition des aménagements Espace F.Mitterrand	47 840	2,2%
Accessibilité des bâtiments publics aux personnes handicapées (CSPS)	37 464	1,7%
Local de la Tête de Cheval (Conception, bureau de contrôle, csps)	53 225	2,4%
Travaux Place Jean-Jaurès	200 241	9,1%
Clôture, sol et jeux Aire de jeux Jean Zay	50 963	2,3%
Aménagements Mairie Annexe Eurasanté	99 180	4,5%
Vidéoprotection	357 720	16,3%
Travaux permettant l'accessibilité des bâtiments publics aux personnes handicapées	329 976	15,0%
Complexe : poste transfo	66 181	3,0%
Matériels divers	75 516	3,4%
Requalification Rue J.Valès	71 408	3,3%
Valorisation des façades de l' Hôtel de Ville	467 390	21,3%
Conservatoire de musique	38 434	1,8%
TOTAL DES PRINCIPALES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 895 539	86,4%
Autres dépenses d'investissement	298 334	13,6%
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT REPORTEES EN 2013	2 193 873	100,0%

Dépenses d'investissement



Décomposition entre les dépenses d'investissement réalisées et celles restant à réaliser :

Nature (en €)	Montant	%
Dépenses effectivement réalisées	4 393 672	66,7%
Dépenses restant à réaliser	2 193 873	33,3%
Total des investissements 2013	6 587 545	100,0%
contre un budget prévu en 2013 de :	6 969 585	
% des réalisations par rapport au budget prévu	63,0%	

3. Situation financière de la collectivité

3.3 Les principaux investissements 2013

Nature (en €)	Ex 2013	%
Requalification Rue J.Valès	874 000	19,89%
Eglise Notre Dame	193 000	4,4%
Valorisation des façades de l'Hôtel de Ville	205 000	4,7%
Nouveau conservatoire de musique	47 000	1,1%
Logiciels	61 000	1,4%
Etudes	62 000	1,4%
Protection divers bâtiments communaux	63 000	1,4%
Travaux Place Jean-Jaurès	41 000	0,9%
Aménagement Place de Gaulle	12 000	0,3%
Parc de loisirs et de nature : skate parc	54 000	1,2%
Pose de filet de toit et pare ballon Quartier Schuman	17 000	0,4%
Création d'allées et mur de clôture cimetière Leclerc	179 000	4,1%
Bâtiments scolaires	95 000	2,2%
Entretien des bâtiments communaux	650 000	14,8%
Réseau d'électrification	67 000	1,5%
Véhicules	90 000	2,0%
Matériel informatique	181 000	4,1%
Mobilier	51 000	1,2%
Matériels divers	216 000	4,9%
Montant total des principaux investissements 2013	3 158 000	71,9%
Autres investissements 2013	1 235 672	28,1%
Total des investissements 2013	4 393 672	100,0%

Requalification rue J. Vallès

Création d'un mail piétonnier rue Jules Vallès, prolongement de la rue de Nice, création d'une aire de jeux et renouvellement de l'éclairage public dans le secteur. Reste 927 000 € TTC à réaliser en 2014 (+71162 TTC de report 2013). Fin de travaux : septembre 2014

Valorisation des façades de l'Hôtel de Ville

Montant total de l'investissement : 1565 183 € TTC

dont subvention 490 625.14 € HT

Montant déjà réalisé : 205 000 € TTC

Montant restant à réaliser sur 2014 : 1 360 183 € TTC

Estimation date de fin de travaux : Novembre 2014

Entretien des bâtiments communaux

Renouvellement de couvertures (cité des enfants, Apronet), travaux d'électricité, de chauffage, d'assainissement, changement de menuiseries, protection anti intrusion, incendie, réfection de cuisines, éclairage public...

Requalification rue J. Vallès



3. Situation financière de la collectivité

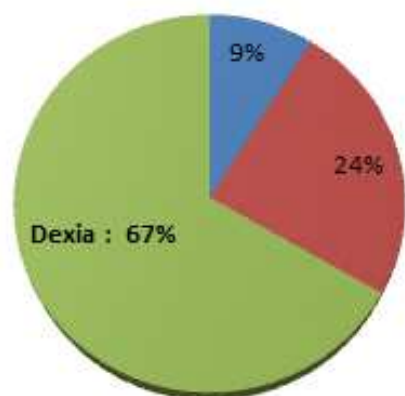
3.4 Caractéristiques générales de la dette au 31/12/2013

Le coût de la dette

Eléments de synthèse	Au : 31/12/2013	Au : 31/12/2012
La dette gloable (en K€) est de :	14 041,8	15 068,5
La durée résiduelle moyenne est de :	19 ans	non communiqué
La durée de vie moyenne est de :	13 ans	non communiqué

Comme en 2012, la ville n'a pas contracté d'emprunt en 2013, entraînant ainsi une baisse de l'encours global.

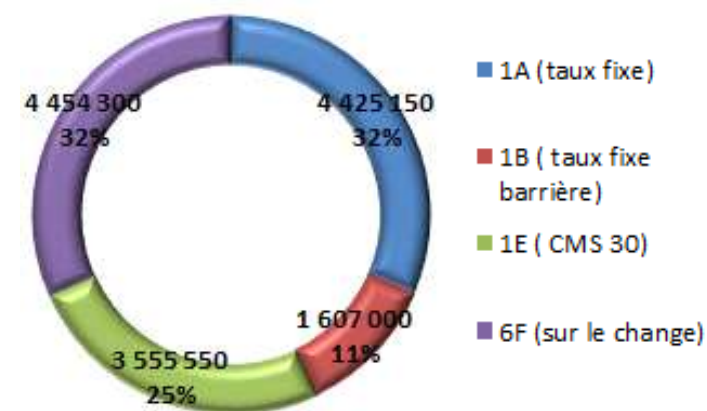
La répartition auprès des établissements prêteurs est la suivante :



Le nombre d'emprunts est de 10 répartis auprès de 3 établissements prêteurs.

- Crédit agricole
- Caisse d'Epargne
- Dexia

Répartition de la dette par typologie d'emprunt :



La structure de la dette au 31/12/2013 :

31,51 % en taux fixe (4 425 150 €) (cf. prêts classés 1A et 1B)

68,49 % en taux variable (9 616 650 €)

La ville détient dans son encours 4 types d'exposition selon la charte Gissler :

- L'encours classé 1A qui correspond à l'exposition taux fixe
- L'encours classé 1B qui correspond à l'exposition taux fixe barrière
- L'encours classé 1E qui correspond à l'exposition sur CMS 30
- L'encours classé 6F qui correspond à l'exposition sur le change

3. Situation financière de la collectivité

3.4 Caractéristiques générales de la dette au 31/12/2013

3.4 L'ETAT DE LA DETTE : Répartition par prêteur

Prêteur	Capital restant dû	Durée résiduelle	Risque de taux	CBC
Crédit Agricole	116 800 €	3,00	Fixe	1A
Crédit Foncier	853 200 €	1,00	Barrière	1B
Caisse d'Epargne	186 900 €	5,00	Fixe	1A
Caisse d'Epargne	600 000 €	12,00	Fixe	1A
Dexia CLF	654 500 €	11,00	Fixe	1A
Dexia CLF	753 800 €	13,00	Barrière	1B
Crédit Agricole	1 140 000 €	18,00	Fixe	1A
Dexia CLF	3 555 550 €	23,00	Barrière avec multiplicateur	1E
Dexia CLF	4 454 300 €	23,00	Change	6F
Caisse d'Epargne	1 726 950 €	18,00	Fixe	1A
TOTAL	14 042 000 €			

Section 4 Les orientations budgétaires 2014

01. Contexte général de l'année 2014

02. Contexte local

03. Situation financière de la collectivité

04. Orientation budgétaires 2014

1. Les orientations générales budgétaires 2014
2. Les orientations en matière de recette
3. Le choix en matière de dépenses de fonctionnement
4. Les orientations en matière d'investissement
 - la continuité des grands chantiers subventionnés
 - les priorités d'investissement pour 2014
5. Le financement des investissements

Les orientations générales budgétaires 2014

En premier lieu, le budget 2014 constitue un budget de transition. Le budget primitif sera soumis au vote du conseil municipal du 30 avril prochain.

La prospective financière est un outil de pilotage qui a vocation à éclairer. Il s'agit de façonner l'équilibre souhaité entre le niveau de services, l'effort d'investissement, la fiscalité et le niveau de dette.

Cette équation déterminera alors le cadre de la stratégie pour les années à venir.

Pour la préparation du budget 2014, le scénario retenu s'articule autour de 4 grandes orientations stratégiques :

- **Consolidation du niveau d'épargne :**

L'objectif retenu pour le budget 2014 est un taux d'épargne brute à minima de 10 %. Se fixer un objectif de taux d'épargne brute permettra de contraindre la part des recettes de fonctionnement que la ville souhaite consacrer au financement de ses investissements.

- **Une fiscalité équitable et maîtrisée :**

L'objectif qui sera retenu pour le budget 2014 est la réalisation d'une fiscalité équitable et maîtrisée, sans augmentation des taux.

- **Une diminution de l'encours de la dette :**

L'effort de désendettement par la ville doit se poursuivre. L'objectif retenu pour le budget 2014 est de réussir à optimiser le coût de la dette tout en limitant les risques financiers.

- **Le projet de mise en place d'un programme d'investissements pluriannuels :**

La politique d'investissement portée par la Ville doit répondre à un projet volontariste de service public axé autour de trois priorités :

- l'attractivité, avec le développement de grands projets structurants ;
- l'environnement, avec la volonté de construire une ville durable pour tous ;
- la cohésion sociale, avec la construction d'équipements de proximité sur l'ensemble des quartiers Loossois et une attention particulière donnée aux quartiers en cours de développement et ou de rénovation.

Sur le plan financier, une enveloppe spécifique dédiée à l'entretien durable du patrimoine sera évaluée afin d'assurer la pérennité des bâtiments municipaux et de favoriser les économies d'énergie à terme.

Des crédits spécifiques seront également réservés aux problématiques de l'accessibilité.

Ce scénario de cadrage ainsi établi guide l'élaboration du budget 2014.

Les orientations budgétaires 2014

Le budget de fonctionnement 2014

Dans ce contexte économique et social fragile où les ressources se raréfient et les finances de la ville, comme celles de beaucoup de collectivités, se contractent, la municipalité fait néanmoins le choix pour 2014 d'offrir des services publics de qualité pour les citoyens usagers, de soutenir l'ensemble des politiques de cohésion sociale tout en maintenant ses équilibres financiers. Cette équation sera rendue possible grâce à une gestion budgétaire rigoureuse.

Les orientations 2014 en matière de recette de fonctionnement

Les dotations et compensations versées par l'Etat

D'après les éléments en notre possession, la ville de Loos pourrait connaître une baisse de sa dotation forfaitaire de -6,1% en 2014 estimée à -262 531 €.

Concernant la dotation de solidarité urbaine (DSU), la ville devrait percevoir en 2014 un montant de 3 091 002 € soit une hausse estimée à 168 684 € par rapport à 2013.

Enfin les compensations d'exonérations fiscales servant de variable d'ajustement à l'enveloppe normée des concours financiers de l'Etat devraient progresser sur Loos d'environ de 5,7 % (23 238 €).

Ainsi, au total la baisse pour la ville de Loos pourrait être entre 70 609 € et 150 000 € au maximum en 2014.

La fiscalité directe locale

Les taux de taxe d'habitation et de taxe foncière seront reconduits : aucune hausse des taux d'imposition n'est en effet prévue sur 2014. Ainsi l'accroissement du produit fiscal sera exclusivement lié à l'actualisation des valeurs locatives décidée par l'Etat (+0,9%) et à la valorisation physique des bases induites par les constructions nouvelles et le développement des nouveaux logements sur la commune.

Les dotations de Lille Métropole

Comme chaque année depuis le transfert du produit de la fiscalité économique, la Communauté Urbaine versera à la Ville de LOOS une attribution de compensation fixée à 2 402 610 € en 2014 et une Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) qui pour sa part "critère" évoluera à la hausse en fonction du "panier fiscal" de Lille Métropole (448 576 € en 2013).

Les autres impôts et taxes

En 2014, les autres impôts et taxes devraient atteindre le niveau de l'année 2013, à savoir :

- taxe sur la consommation finale d'électricité : 327 100 € (montant 2013) ;
- taxe additionnelle sur les droits de mutation : 533 000 € ;
- emplacements publicitaires : 13 600 €

Les recettes tarifaires (montants quasi-identiques au BP 2013)

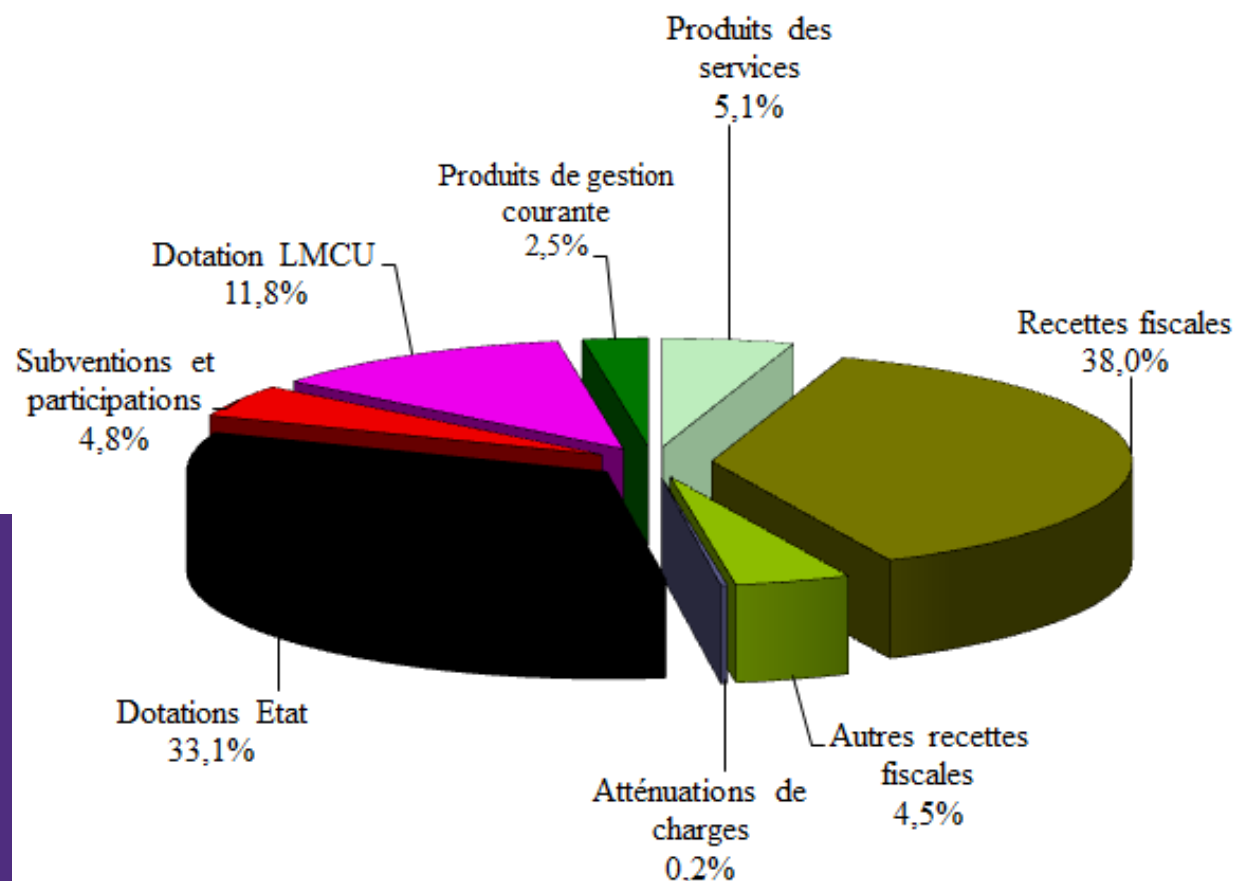
- Concession dans les cimetières : 45 000 €
- Redevance funéraire : 3 000 €
- Redevances des services à caractère culturel : 13 900 €
- Redevances des services sociaux (Centre de loisirs, Centre J.Prévert, Espace Mosaïque, Halte garderie et crèche, restaurants sociaux) : 727 000€
- Restaurant scolaire : 315 200€

4. Les orientations budgétaires

4.1 Les orientations en matière de recette

BP 2014

Produits des services	1 217 400,00
Recettes fiscales	9 151 640,00
Autres recettes fiscales	1 073 536,00
Atténuations de charges	59 000,00
Dotations Etat	7 971 555,00
Subventions et participations	1 153 200,00
Dotation LMCU	2 851 186,00
Produits de gestion courante	604 500,00
Recettes	24 082 017,00



Il convient de rappeler que, s'agissant de budgets et autres données prévisionnelles, toute prévision est sujette à aléas ou incertitudes et en conséquence, ne peut-être analysée ou prise en compte de la manière que des comptes relatifs à des périodes écoulées.

Nous ne pouvons en conséquence, en garantir la réalisation.

Nous tenons à faire observer que ces hypothèses ont été basées sur des données historique et sur l'évolution de la fiscalité actuelle.

4. Les orientations budgétaires

4.1 Les orientations en matière de recette

- Renforcement des mécanismes de péréquation : montée en puissance du FPIC ;**
- Revalorisation forfaitaire des valeurs locatives (+0,9 %) ;**
- Augmentation des bases des contributions directes suite aux constructions nouvelles ;**
- Pas d'augmentation des taux ;**
- Baisse de la DGF ;**
- Prévision d'une augmentation des recettes de l'ordre de 3.52 %.**

4. Les orientations budgétaires

4.2 Le choix en matière de dépenses de fonctionnement

L'objectif est de réaliser des efforts de rigueur de la gestion communale tout en maintenant un service public de qualité, les dépenses réelles de fonctionnement proposées au budget primitif 2014 seront à minima.

Le budget primitif aura pour but :

- d'assurer la continuité des services, la paie, les affaires courantes (chapitre 011 et 012) ;
- de réaliser les travaux d'entretien en fonctionnement (peintures dans les bâtiments par exemple) feront l'objet d'une liste et d'arbitrage de notre équipe ;
- de régler les charges financières estimées en 2014 à 330 K€ (chapitre 66) ;
- de voter des subventions (chapitre 65) aux associations et aux organismes (CCAS notamment) – dans le cadre de ce budget primitif il sera proposé une délibération fixant une provision équivalent à 60 % du montant de la subvention annuelle allouée lors du précédent exercice.

Un budget complémentaire sera ensuite proposé pour définir les priorités 2014 en fonction des possibilités des finances de la ville.

4. Les orientations budgétaires

4.2 Le choix en matière de dépenses d'investissement

La majorité municipale est en cours d'élaboration d'un document de travail, afin de lui permettre de prévoir ses projets d'investissement de manière pluriannuelle pour la période 2014 à 2017 ou 2015 à 2018. Cependant, ce document, comme tout document de prospective, peut être amendé dans le cadre des préparations budgétaires annuelles.

(risque de prendre du temps à mettre en place : au moins 6 mois)

Pour financer ses projets d'investissements, le financement privilégié sera par autofinancement.

A terme, l'ensemble des leviers pour réussir à obtenir des subventions d'Etat, de Région, et Européenne sera développé par la mise en place d'un service dédié.

4. Les orientations budgétaires 2014

4.3 Les orientations en matière d'investissement

- Continuation de la requalification rue Jules Vallès ;
- Poursuite de la mise aux normes de l'accessibilité des bâtiments communaux ;
- Revalorisation de la façade de l'Hôtel de Ville ;
- Vidéo protection ;
- Eclairage public ;
- Entretien du patrimoine (remplacement des fenêtres à l'école Florian....) ;
- Achat de mobilier urbain ;
- Réaménagement de la place Jean Jaurès ;
- Mairie Annexe Eurasanté.

Dans le cadre des orientations 2014 en matière d'investissement plusieurs bâtiments municipaux délaissés sont en cours de réflexion (le Pensionnat, l'Espace F. Mitterrand, l'Ecole de Musique actuelle...).

Conclusion

En résumé, les orientations budgétaires 2014 devront s'articuler autour des axes suivants :

- la maîtrise de l'évolution des dépenses de fonctionnement courantes pour répondre à la moindre progression des recettes de fonctionnement et préserver la capacité d'autofinancement du budget principal de la ville ;
- la stabilité de la pression fiscale avec des taux d'imposition qui seront reconduits au même niveau qu'en 2013 ;
- le lancement d'une programmation d'un plan d'équipement pluriannuel s'appuyant sur les projets structurants pour la ville ;
- la baisse de l'encours de la dette pour poursuivre le désendettement engagée depuis au moins 2005 ;
- la perspective dans les six mois d'avoir un outil de pilotage pour procéder à une vision prospective de l'information financière et comptable et d'obtenir une meilleure gestion prévisionnelle de trésorerie.



**Merci de votre
attention**

